

Loi du 11 février 2005

15 ans après, des promesses partiellement tenues!

A l'occasion du 15^{ème} anniversaire de la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'AFM-Téléthon a réalisé une enquête pour mesurer si les promesses de cette loi déterminante avaient été tenues. Seulement 56 % des répondants estiment que le regard de la société sur les personnes en situation de handicap s'est amélioré et seulement 54 % se sentent « souvent ou tout le temps » citoyens à part entière. L'accès aux droits reste dépendant de démarches longues et complexes. Il reste donc beaucoup à faire pour que les promesses de la loi deviennent une réalité pour tou.te.s!

Avec la loi du 11 février 2005, issue d'un long combat associatif, la République se donnait enfin un objectif d'égalité et de citoyenneté pour les personnes en situation de handicap. De nouveaux droits émergeaient, donnant la possibilité aux personnes concernées d'être véritablement acteurs de leur vie et de notre société. Ecole et vie étudiante, emploi, parentalité, accessibilité, compensation, citoyenneté, participation sociale.... Pour mesurer l'évolution de leur citoyenneté, **en décembre 2019, l'AFM-Téléthon et Opinion Way ont reconduit auprès de 1 800 personnes atteintes de maladies neuromusculaires une enquête déjà réalisée il y a 5 ans.**

Les résultats (cf annexe) montrent que, depuis 15 ans, de réelles avancées ont permis d'améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap .

Cependant, même si depuis 5 ans cela continue à s'améliorer :

- Seulement **50% des personnes considèrent qu'il y a eu des améliorations sur « la possibilité de bénéficier d'aides et de prestations en fonction de son projet de vie »** (et pour 19% cela s'est dégradé depuis 2005).
- Seulement **44% des personnes considèrent qu'il y a eu des améliorations sur « la possibilité de bénéficier d'aides humaines qualifiées »** (et pour 25% cela s'est dégradé depuis 2005).
- Seulement **32% des personnes considèrent qu'il y a eu des améliorations sur « les délais de réponse liés aux allocations et prestations »** (et pour 30% cela s'est dégradé depuis 2005).
- **63% des personnes se déclarent, « plutôt » ou « tout à fait » satisfaites de leur MDPH.** Mais, il existe une grande dispersion d'avis selon les personnes et les MDPH.

La complexité des démarches administratives, les délais de réponses et l'hétérogénéité du fonctionnement des MDPH constituent autant d'obstacles inacceptables pour accéder aux droits. **26% des personnes interrogées ont dû contester une décision de la MDPH ou faire un recours pour simplement faire respecter leurs droits.** Et deux tiers d'entre elles ont finalement obtenu gain de cause !

Trois attentes fortes sont ainsi formulées par les répondants :

- **70% attendent une amélioration des aides** (aides adaptées au projet de vie, aides techniques, aides humaines)
- **63 % attendent une amélioration des démarches administratives et des délais**
- **53 % attendent une amélioration de l'accessibilité** des lieux publics et des transports.



« Nous attendons que la Conférence nationale du handicap du 11 février réaffirme les objectifs de 2005 et que cela se traduise par des mesures concrètes, tout particulièrement pour améliorer le droit à compensation des incapacités. Les promesses de la Loi ne doivent pas être remises en question. Elles doivent juste être réellement mises en œuvre. 15 ans après, nous ne pouvons plus attendre ! »
Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM-Téléthon.

UNE EXPOSITION ENGAGÉE

A l'occasion du 15^{ème} anniversaire de la loi du 11 février 2005, **une exposition photographique, créée par l'AFM-Téléthon, met en lumière le parcours et la vie des personnes concernées à travers 14 portraits et témoignages forts. Yann, Aurore, Aurélie, Hélène, Céline, Ali, Charlotte, Nicolas, Vaneesha, Pierre, Clémence, Terence, Philippe ou Djamel sont les visages de cette exposition qui interroge sur les réalités de la citoyenneté des personnes en situation de handicap.** Elle circulera à travers la France ces prochaines semaines (détail sur afm-telethon.fr).



Contacts presse :

Stéphanie Bardon, Marion Delbouis,
Ellia Foucard-tiab, Lina-Rime Godefroy
01.69.47.29.01 – presse@afm-telethon.fr

« Vous aussi
témoignez ! »
L'AFM-Téléthon invite chacun
à témoigner de sa situation,
photo à l'appui sur les réseaux
sociaux : @Telethon
et @Telethon_France !